



N°10 - novembre 2020

Tout Rives Dervoises (ou presque) dans un smartphone

A partir de ce 1^{er} décembre 2020 et pour une période d'essai de 3 mois, le Conseil municipal ajoute un moyen de communication électronique à cette lettre d'information papier : l'application Intramuros pour smartphone. Les habitants sont invités à l'installer, puis à lancer la recherche de la commune Rives Dervoises. L'application permet de recevoir des notifications sur les informations publiées. Celles-ci seront enrichies au long des semaines à venir, y compris avec celles que les habitants fourniront. La période d'essai sera concluante si l'application est suffisamment utilisée par les habitants.

Soutien de l'agglomération aux petits commerces

Pour compenser leur fermeture durant le confinement, l'agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise met en place un dispositif d'aide aux petits commerçants de son territoire, tout en faisant profiter leurs clients de la période des fêtes de fin d'année. Le système est simple et se passe sur le site Internet www.beegift.fr : d'abord les commerçants volontaires s'inscrivent sur le site. Ensuite les clients sont invités à acheter un chèque cadeau sur le site. Enfin, pour un chèque cadeau acheté, l'agglomération attribue au client un chèque cadeau équivalent, jusqu'à un plafond de 20€.

Transport à la demande

Par contact auprès du secrétariat de Mairie, le transport à la demande se poursuit durant le confinement, pour une personne à la fois et avec respect des règles sanitaires dans le véhicule.

Colis de Noël des seniors

L'épidémie de Covid-19 a fait annuler bon nombre de manifestations conviviales dans nos villages, notamment les repas des anciens, qui sont chaque année des rendez-vous appréciés. Pour compenser ce manque et marquer la période des fêtes, le Conseil municipal tenu ce 26 novembre a pris la décision d'offrir un colis de Noël aux habitantes et habitants de Rives Dervoises âgé.e.s de 65 ans et plus. 343 personnes en seront bénéficiaires. Pour n'oublier personne, les habitants de 65 ans et plus qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales sont invités à se faire connaître en mairie pour être ajoutés à la liste.

Diagnostic à venir pour l'assainissement individuel

Sur demande du Conseil de Rives Dervoises, l'agglomération propose de faire un diagnostic sur les installations d'assainissement individuel installées par l'ex Pays du Der. Selon les résultats, il serait possible que les propriétaires d'habitations avec assainissement individuel le reprennent à leur compte. Dans ce cas tous les frais d'entretien seraient à leur charge, mais désormais ils n'auraient aucune taxe à payer sur l'assainissement. Le financement de cette opération nécessite un délai de mise en œuvre et un calendrier qui sera communiqué ultérieurement.

Maisons fissurées : délai de retour des déclarations de sinistre

La municipalité fixe au lundi 7 décembre 2020 le délai de retour en mairie des déclarations de maisons fissurées dues à la sécheresse.

Alerte grippe aviaire

La grippe aviaire, touchant les oiseaux, présente un risque majeur de diffusion en Haute-Marne à cause du passage des oiseaux migrateurs. Pour prévenir ce risque, la préfecture de Haute-Marne impose à tous les propriétaires d'oiseaux sur le département de les cloîtrer ou à minima de les protéger par un filet avec réduction des parcours extérieurs. De plus il est interdit :

- de rassembler des oiseaux.
- de faire participer des oiseaux originaires de la Haute-Marne à des rassemblements sur le reste du territoire métropolitain.
- de transporter et de lâcher du gibier à plume.
- d'utiliser des appelants.
- d'organiser ou de participer à toute compétition de pigeons voyageurs.

Electricité coupée à Louze

Enedis prévoit d'intervenir le lundi 7 décembre sur l'éclairage public et des branchements de particuliers. Pour cela l'électricité sera coupée de 9h à 12h dans les ruelles des Croix et de la Piquelle, dans les rues d'Enson la Ville, du Champ Jacquin, du Bois et du cimetière.

Affouages : tirage au sort et informations

Le tirage au sort des affouages 2021 se fera le vendredi 11 décembre à 18h à la salle des fêtes de Longeville-sur-La-Laines. En forêt de Louze ils se feront dans les coupes 106 et 108 pour des houpriers, et 107 pour des chemins. Le volume total est estimé à 200 stères. Le Conseil municipal instaure le paiement de la taxe d'affouage à la part, avec stérage estimé avant la coupe. En Conseil du 26 novembre, la taxe a été fixée à 40€ la part de 10 stères. Quelques coupes de nettoyage se feront à Longeville, avec une taxe à 25€ la part de 10 stères. Il n'y aura aucun affouage dans la partie communale du massif de Droyes/Puellemontier.

Rives Infos n°10 - novembre 2020

Rédaction & impression Conseil municipal de Rives Dervoises

Appels

→ à décorations de Noël

Un sapin de Noël sera installé dans chaque commune historique. Les petites et grandes mains expertes sont invitées à confectionner des décorations que chacun.e pourra aller accrocher au sapin de son village (et à d'autres endroits bien choisis..)

→ à vigilance frelon asiatique

Le frelon asiatique, notamment destructeur de nos ruches d'abeilles domestiques, est de plus en plus présent en Haute-Marne. Les habitants sont appelés à signaler en mairie la présence de nids pour qu'ils puissent être détruits. Ceux-ci peuvent se trouver dans un arbre ou sur un bâtiment.




→ aux entreprises pour annuaire

Le Conseil municipal souhaite diffuser à l'attention des habitants de Rives Dervoises un document présentant les entreprises domiciliées sur la commune et faisant office d'annuaire. Pour cela, sur la base du volontariat leurs gérant.e.s sont appelé.e.s à transmettre en mairie une « carte d'identité » avec les informations suivantes: nom de l'entreprise, adresse du siège social, nom et prénom du chef d'entreprise, branche professionnelle, activité spécifique, contacts, supports virtuels (site, page facebook). Il est conseillé de joindre un support visuel comme photo ou carte de visite.

Information raticides

Depuis 2019 la réglementation sur la vente ou la distribution de produits destinés à détruire rats et souris a été fortement renforcée. La commune n'est donc plus habilitée à distribuer ces produits aux habitants.

Rappel des contacts avec la mairie

 Boîtes aux lettres des mairies
ou Mairie de Rives Dervoises Rue de l'église
Puellemontier 52220 RIVES DERVOISES
 rivesdervoises52@orange.fr
 03.25.04.62.36